

Communiqué de Presse

RN 10 TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉES DANS LE SENS ANGOULÊME-POITIERS ENTRE LES ÉCHANGEURS DE MANSLE-NORD ET DES MAISONS-ROUGES

La réfection de la chaussée dans le sens Angoulême vers Poitiers sur la RN 10 entre les échangeurs de Mansle-Nord et des Maisons Rouges dans le département de la Charente nécessite de libérer la voie de toute circulation pour la sécurité des usagers et des intervenants.

Les travaux sont réalisés

du 25 mai 2010 au 11 juin 2010

Les usagers circulant du Sud au Nord sont basculés sur la chaussée opposée, dont chaque voie sera affectée à la circulation dans un sens **La vitesse maximale autorisée dans cette zone est fixée à 90 km/h.**

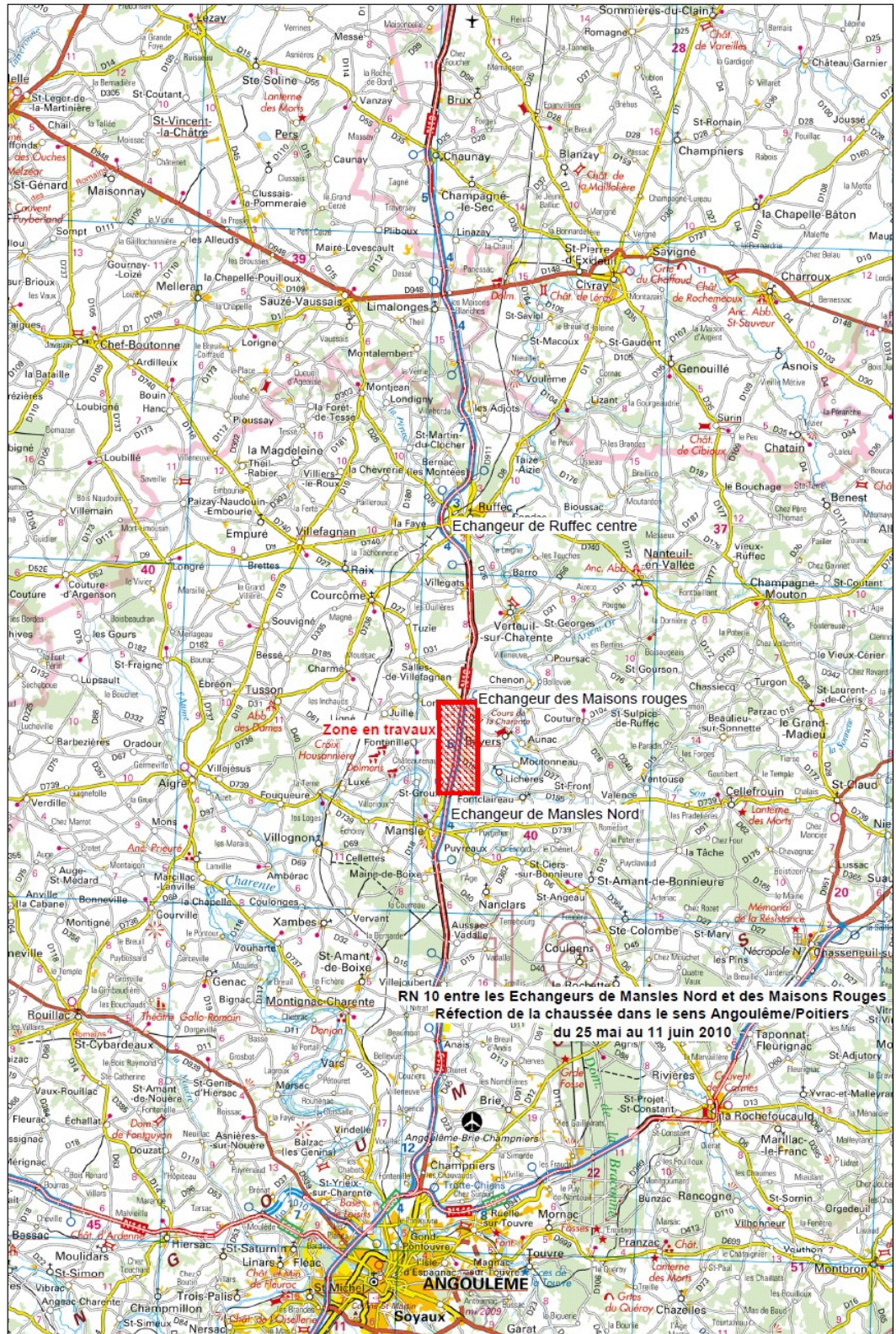
A l'échangeur des Maisons Rouges, les bretelles d'entrée sur la RN 10 et de sortie de la RN10 dans le sens Angoulême/Poitiers sont fermées

- ➔ Pour entrer sur la RN10 vers Poitiers, les usagers sont déviés par la RN10 dans le sens Poitiers/Angoulême jusqu'à l'échangeur de Mansle-Nord où ils font demi-tour pour reprendre la RN10 dans le sens Angoulême/Poitiers
- ➔ Pour sortir de la RN10, les usagers dans le sens Angoulême/Poitiers sont déviés par la RN10 jusqu'à l'échangeur de Ruffec-Centre où ils font demi-tour pour reprendre la RN10 dans le sens Poitiers/Angoulême et sortir à l'échangeur de Maisons Rouges.

Les itinéraires de déviation sont balisés par signalisation temporaire adaptée.

Le district d'Angoulême se tient à votre disposition au 05.45.61.95.87.

Plan de situation



Votre Prudence



Notre Sécurité

Ministère de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
Durable
et de l'Aménagement
du Territoire

Présent
pour
l'avenir